

Les Éleveurs de volailles  
du Québec

# Provoqué

## AGA | Conseil d'administration et comité exécutif 2016-2017

### Les Éleveurs de volailles de la Montérégie



PIERRE-LUC  
LEBLANC  
président des ÉVQ



FRANÇOIS  
CLOUTIER

### Syndicat des Éleveurs de volailles de la Rive-Nord



LISE  
ST-GEORGES  
membre du CE



DANIEL  
HUSEREAU

### Les Éleveurs de volailles Mauricie-Centre-du-Québec



RENÉ  
GÉLINAS



LOUIS-PHILIPPE  
ROULEAU  
1<sup>er</sup> vice-président  
des ÉVQ

### Les Éleveurs de volailles de l'Est-du-Québec



STÉPHANE  
VEILLEUX  
membre du CE



ALAIN  
TALBOT

### Les Éleveurs de volailles des Cantons de l'Est



BENOÎT  
FONTAINE  
2<sup>e</sup> vice-président  
des ÉVQ



MARIO  
BÉRARD

### Membre du comité des éleveurs de dindon



GUILLAUME  
CÔTÉ

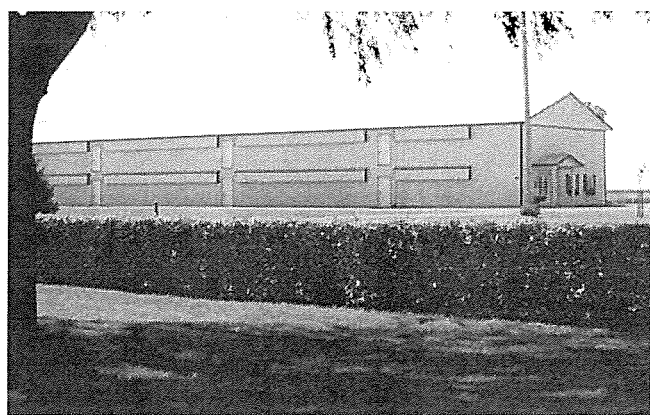
## Sommaire

<b>AGA</b>	<b>01</b>
Conseil d'administration 2016-2017	
<b>Mot du président</b>	<b>02</b>
Un vent de changement	
<b>Règlementation et vérification</b>	<b>03</b>
Journées vente de poussins	
<b>Salubrité et bien-être</b>	<b>04</b>
Fermes de poulet recherchées	
<b>Marketing</b>	<b>05</b>
Grand Défi Pierre Lavoie	
<b>Provoqué économique</b>	<b>07-10</b>
<b>Assemblée dindon fermée</b>	<b>11-12</b>
Faits saillants	
<b>AGA fermée</b>	<b>13</b>
Faits saillants	
<b>Cocktail-bénéfice</b>	<b>14</b>
Près de 20 000 \$ amassés pour PROCURE	
<b>AGA ouverte – Marketing et communications</b>	<b>16-17</b>
Activités pour 2016	
<b>AGA ouverte</b>	<b>18-21</b>
Faits saillants et résolutions	
<b>Babillard</b>	<b>22</b>
Nouvel agent de recherche économique	

# Projet de recherche sur la réduction des antibiotiques | Fermes de poulet recherchées!

Un nouveau projet de la Chaire en recherche avicole de l'Université de Montréal intitulé *Vers la réduction et l'élimination des antibiotiques utilisés en prévention en aviculture* fait suite au projet de recherche *Test de production à grande échelle de poulets sans antibiotiques*. Ce nouveau projet est réalisé par la D<sup>re</sup> Martine Boulianne en partenariat avec les ÉVQ, l'AAAQ, l'AQINAC, Les Couvoiriers du Québec (LCQ), JEFO, Probiotech et La Coop fédérée. La réalisation de ce projet de 1,4 M \$ est possible grâce à l'appui financier d'Agriculture et Agroalimentaire Canada via le programme *Agri-Innovation*.

Ce projet de recherche est très pertinent pour toute la filière avicole dans un contexte où la pression provenant des chaînes de restauration, des détaillants (ex.: McDonald, A&W, Butterball, etc.) et des gouvernements est de plus en plus grande, et ce, dans le but de répondre aux inquiétudes du public.



Ce nouveau projet s'articulera autour de quatre axes de recherche :

1. Stratégies de réduction de l'utilisation d'antibiotiques en cours d'élevage.
2. Étude sur la variabilité de la virulence de *Clostridium perfringens*, l'agent responsable de l'entérite nécrotique.
3. Évolution de l'antibiorésistance lors du retrait d'antibiotiques dans les élevages de poulets de chair.
4. Vérification de la transmission de gènes de résistance au Cefotiofur et profils d'antibiorésistance et de gènes de virulence des poulets reproducteurs à leurs poussins après l'arrêt de l'utilisation dans les couvoirs de poulets de chair.

**L'équipe en charge de ce projet recherche actuellement des fermes d'élevages de poulet pour effectuer ses observations afin d'identifier les stratégies de réduction de l'utilisation d'antibiotiques en cours d'élevage (axe 1).**

Le but de l'axe 1 est de fournir aux éleveurs des stratégies de réduction de l'utilisation des antibiotiques pour maintenir ou améliorer les performances des oiseaux. Les stratégies testées seront les suivantes : cibler les périodes à risque au cours de l'élevage et utiliser des molécules de faible importance en médecine humaine et des produits alternatifs aux antibiotiques. Toutes les informations seront traitées de façon confidentielle par la Chaire en recherche avicole.

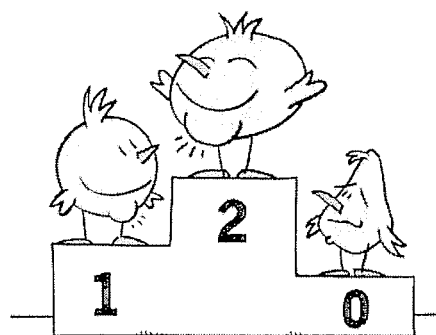
Si vous êtes intéressés à participer à ce projet, communiquez avec M<sup>me</sup> Nathalie Robin, agr. au 450 679-0540, poste 8597 ou par courriel à l'adresse suivante [nrobin@upa.qc.ca](mailto:nrobin@upa.qc.ca).

Votre participation est importante pour le développement de pratiques novatrices qui touchent la réduction de l'utilisation des antibiotiques dans l'élevage des poulets! 🐔

## Vidéos à découvrir | Poussin Podium et le médicamenteur

Une vidéo sur le *Poussin Podium* est maintenant disponible sur le site [www.volaillesduquebec.ca](http://www.volaillesduquebec.ca) à l'onglet *Élevage*, section *Bien-être animal*. À la ferme, la D<sup>re</sup> Martine Boulianne explique les étapes qui favorisent un démarrage attentionné dans le but de minimiser la mortalité et de maximiser le poids des poussins à 7 jours d'âge. Elle aborde la préparation du poulailler et la mesure des performances et du bien-être des poussins pendant les deux premiers jours d'élevage. Avec la participation des poussins, vous verrez la façon dont il faut mesurer le remplissage du jabot et la température cloacale.

Une deuxième vidéo est aussi disponible sur le site [www.volaillesduquebec.ca](http://www.volaillesduquebec.ca) à l'onglet *Élevage*, section *Salubrité*. La D<sup>re</sup> Martine Boulianne nous informe de l'importance d'avoir le bon dosage des médicaments ajoutés à l'eau d'abreuvement des volailles. La démonstration à la ferme de la calibration du médicamenteur rend cette vérification très facile à exécuter. Nous vous rappelons que la calibration du médicamenteur avec de l'eau avant l'ajout d'un médicament est une exigence obligatoire du PASAF / PSAF.



La réalisation de ces deux vidéos a été possible grâce à l'appui financier des gouvernements provinciaux et fédéral via le programme *Cultivons l'avenir 2*.

Bon visionnement !



Les Éleveurs de volailles  
du Québec

# Provoqué

## Audiences à la Régie | Les Éleveurs déposent leur mémoire

Comme vous le savez, les Éleveurs se sont présentés les 21 et 22 janvier devant la Régie pour des audiences publiques sur notre *Projet de modification du Règlement sur la production et la mise en marché du poulet*.

Les objectifs poursuivis par le *Projet de règlement* sont ciblés : ils visent à dresser le portrait exact de la détention des quotas et à permettre de redémarrer les transferts. Comme il a été souligné à la Régie dans la demande d'approbation du 2 octobre dernier, le *Projet de règlement* constitue une première étape, préalable à toute réforme des autres dispositions.

Le *Projet de règlement* prévoit la mise en place d'outils rigoureux de suivi, de vérification et de contrôle de la détention de quota. Ces outils permettront aux Éleveurs de dresser le portrait exact de la détention des quotas et de faire respecter le *Règlement*, en mettant un terme aux contournements.

Les enjeux liés à l'accessibilité du quota, aux locations, à la relève et à la détention maximale seront abordés dans des étapes ultérieures, après que le portrait exact de la détention des quotas aura été dressé. Les Éleveurs pourront alors adopter des mesures en toute connaissance de cause et en assurant l'application.

Plus particulièrement, en ce qui concerne la limite de détention maximale, les Éleveurs ont considéré opportun de ne pas l'aborder dans cette première étape. En l'intervalle, rien n'indique que son niveau actuel puisse, du moins dans un horizon prévisible, placer les éleveurs du Québec dans une position concurrentielle désavantageuse. Il faut ajouter à cela que le projet d'entente opérationnelle appuyé à l'unanimité par les membres des PPC en novembre dernier est basé sur une formule dont aucune des huit composantes ne réfère, de près ou de loin, à la taille des fermes.

Outre ces considérations, la détention maximale participe à l'atteinte des objectifs des Éleveurs; à court terme, l'application de ce mécanisme contribue à stabiliser le prix du quota ainsi qu'à favoriser son accessibilité aux titulaires de taille moyenne et contribue significativement à empêcher qu'il ne serve d'outil de commerce. En effet, le supprimer ou le fixer à un niveau inadéquat pourrait faire en sorte que seulement une minorité aura accès au quota, d'autant plus que le *Projet de règlement* ne balise pas la vente de fermes complètes.

Le concept de détention maximale permet ainsi de maintenir des fermes à dimension humaine, d'éviter une concentration des quotas et de maintenir une masse critique d'éleveurs sans affecter l'efficacité de leurs entreprises. Il faut aussi considérer que ces objectifs s'inscrivent dans l'intérêt de l'ensemble des éleveurs, en plus de stimuler l'économie des régions.

Les Éleveurs ont donc choisi d'attendre de bénéficier du portrait exact de la détention avant de réévaluer la limite de détention maximale. D'ici là, il est non seulement raisonnable mais également prudent de maintenir la détention maximale à son niveau actuel, surtout si l'on considère qu'il sera difficile de revenir en arrière après en avoir modifié le niveau. Prendre un peu plus de temps pour ajuster la détention maximale à un niveau qui soit adapté à la réalité du secteur ainsi qu'à la volonté des éleveurs n'apparaît pas déraisonnable.

Nous vous tiendrons informés des développements dans ce dossier d'une importance capitale pour notre secteur de production. La prochaine journée d'audience a été fixée au 23 février.

## Sommaire

<b>Audiences à la Régie</b>	<b>01</b>
Dépôt du mémoire des ÉVQ	
<b>Mot du président</b>	<b>02</b>
La volaille, un marché porteur	
<b>Productions sans quota</b>	<b>03</b>
Bilan de 2015	
<b>Salubrité et bien-être</b>	<b>04 et 13</b>
Passerelles et anneaux	
<b>Marketing</b>	<b>05</b>
Tendances 2016	
<b>Salubrité et bien-être</b>	<b>06</b>
Un cas de <i>Mycoplasma synoviae</i>	
<b>Provoqué économique</b>	<b>07 à 10</b>
<b>Projet</b>	<b>11</b>
Fermes de dindon recherchées	
<b>COOL</b>	<b>12</b>
Loi abrogée	
<b>Babillard</b>	<b>14</b>
Départ de M <sup>e</sup> Marie-Josée Champs	

## Projet sur le démarrage I Fermes de dindon recherchées

D<sup>RE</sup> MARTINE BOULIANNE, titulaire de la Chaire en recherche avicole de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal

À la suite du succès rencontré avec le projet *Poussin Podium*, la Chaire de recherche avicole de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal en partenariat avec les ÉVQ a obtenu une subvention du MAPAQ pour le projet de recherche *Optimisation des méthodes de démarrage chez le dindonneau*.

L'équipe en charge de ce projet recherche actuellement des fermes d'élevages de dindon pour effectuer ses observations afin d'identifier les meilleures méthodes de démarrage chez le dindonneau.

L'équipe de chercheurs prévoit faire deux visites à l'élevage, soit à l'arrivée des dindonneaux et 24 heures après. Ces visites seront faites en compagnie du propriétaire ou de son représentant pour une durée d'environ 1 heure. Toutes les mesures seront prises afin de minimiser le stress et le dérangement des dindonneaux lors de la visite et la présence des chercheurs dans les parquets sera tenue au minimum. En plus de la visite, les éleveurs seront appelés à fournir quelques données d'élevage (mortalité et poids en début et fin d'élevage). Toutes les informations seront traitées de façon confidentielle par la Chaire. Le but ultime du projet est de fournir des outils aux éleveurs pour améliorer les performances des dindonneaux.

Si vous êtes intéressés à participer à ce projet, communiquez avec M<sup>me</sup> Nathalie Robin, agr. au 450 679-0540, poste 8597 ou par courriel à l'adresse suivante [nrobin@upa.qc.ca](mailto:nrobin@upa.qc.ca).

Votre participation est importante pour le développement de pratiques novatrices dans la production de dindon! 🐔

## Leadership I Conférence pour les agricultrices

L'agriculture compte beaucoup de femmes prospères, qui apportent d'importantes contributions. Récemment, une série de conférences a été lancée où les femmes peuvent écouter, apprendre, réseauter et améliorer leurs compétences.

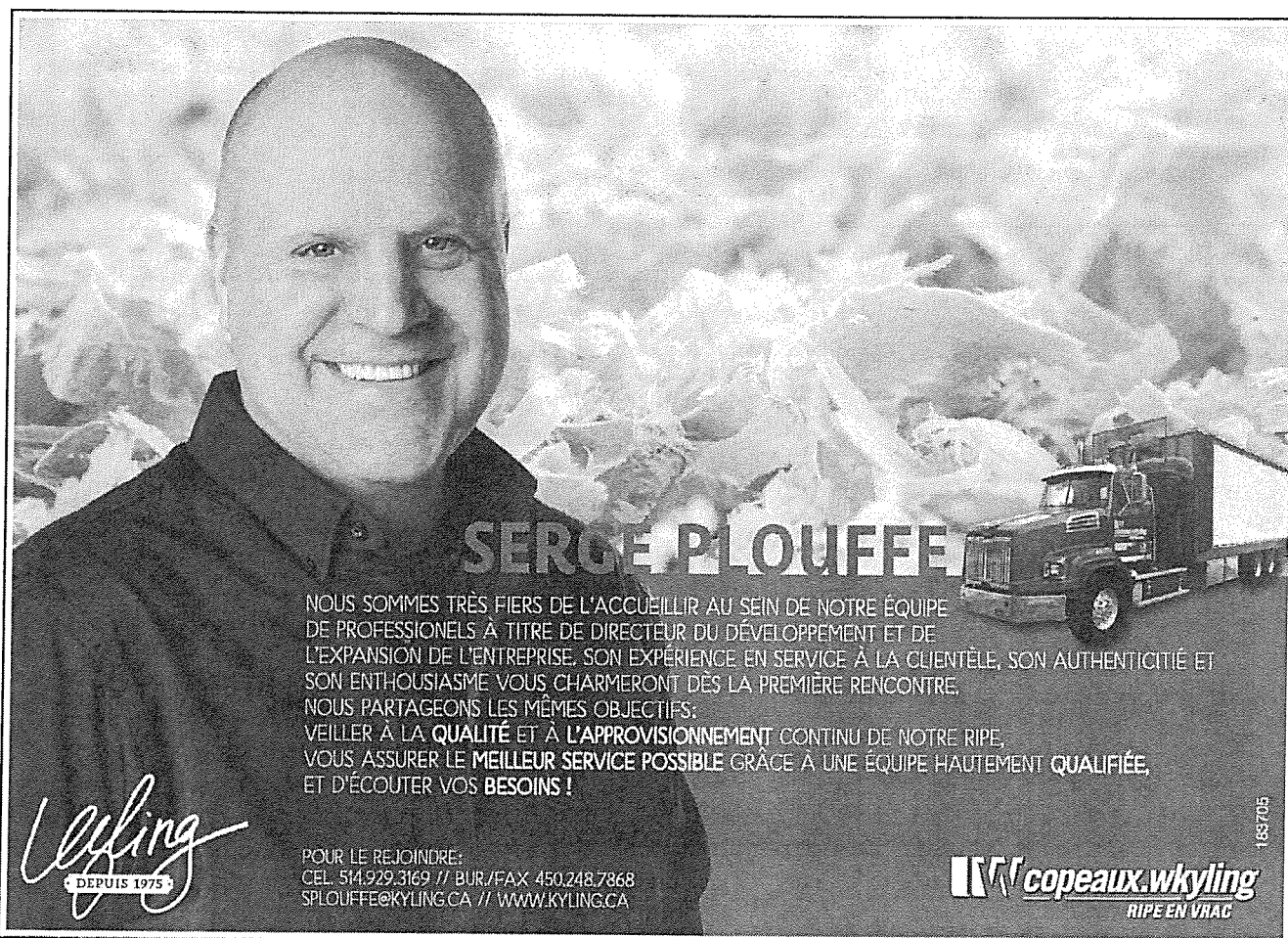
Pour chaque conférence, l'objectif est de réunir plus de 600 participants et plus de dix conférenciers convainquants de partout au Canada et de certaines régions des États-Unis afin de discuter, de partager et de collaborer aux possibilités pour les femmes dans les six domaines suivants :

- développement du leadership;
- finances;
- carrière;
- communauté;
- communication;
- santé.

### Qui devrait participer?

Toutes les femmes qui veulent réussir dans leur carrière, leur famille, leur communauté, leur indépendance financière et leurs relations au travail et en dehors du milieu de travail! Lancée en 2014, la dernière conférence qui s'est déroulée en octobre a permis d'accueillir des participants de 130 organismes de partout au Canada, et de plusieurs régions des États-Unis, pour écouter 15 conférenciers.

Les conférences se déroulent à Calgary et à Toronto. Il y en a habituellement deux ou trois par année. La prochaine conférence se tiendra à Calgary les 28 et 29 mars 2016. Pour obtenir plus d'information, consultez le [www.advancingwomenconference.ca](http://www.advancingwomenconference.ca). 🐔



**SERGE PLOUFFE**

NOUS SOMMES TRÈS FIERS DE L'ACCUEILLIR AU SEIN DE NOTRE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS À TITRE DE DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'EXPANSION DE L'ENTREPRISE. SON EXPÉRIENCE EN SERVICE À LA CLIENTÈLE, SON AUTHENTICITÉ ET SON ENTHOUSIASME VOUS CHARMERONT DÈS LA PREMIÈRE RENCONTRE. NOUS PARTAGEONS LES MÊMES OBJECTIFS: VEILLER À LA **QUALITÉ** ET À L'**APPROVISIONNEMENT** CONTINU DE NOTRE RIPE, VOUS ASSURER LE **MEILLEUR SERVICE POSSIBLE** GRÂCE À UNE ÉQUIPE HAUTEMENT **QUALIFIÉE**, ET D'**ÉCOUTER VOS BESOINS** !

POUR LE REJOINDRE:  
CEL. 514.929.3169 // BUR./FAX 450.248.7868  
SPLOUFFE@KYLING.CA // WWW.KYLING.CA

**Kyling**  
DEPUIS 1975

**copeaux.wkyling**  
RIPE EN VRAC

1 887 705



Les Éleveurs de volailles  
du Québec

# Provoqué

## Bien-être animal | Les ÉVQ présentent leur mémoire

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Pierre Paradis, a déposé le 5 juin 2015 devant l'Assemblée nationale son projet de loi n° 54 intitulé *Loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal*.

Les ÉVQ ont pris connaissance de ce projet de loi qui modifie d'abord le Code civil du Québec afin d'y prévoir expressément que l'animal est un être doué de sensibilité et qu'il n'est pas un bien.

Ce projet de loi établit également diverses règles visant à assurer une protection aux animaux domestiques et à certains animaux sauvages. Cette loi prévoit aussi que le propriétaire ayant la garde d'un animal a l'obligation de s'assurer que ce dernier reçoive les soins propres à ses impératifs biologiques. Elle contient également des dispositions sur une série d'actes interdits concernant notamment le transport d'un animal ou le dressage d'un animal pour le combat. Elle prévoit de plus l'obligation pour certains propriétaires ou gardiens d'animaux d'être titulaires d'un permis délivré par le ministre ainsi que des mesures permettant de venir en aide à un animal en détresse, notamment des pouvoirs d'inspection, d'ordonnance, de saisie et de confiscation. Enfin, elle comporte des dispositions pénales applicables en cas de contravention à ses dispositions.

Lors des audiences de la CAPERN du 6 octobre 2015, les ÉVQ ont fait part de leurs commentaires quant au projet de loi 54. Le maintien de l'exception agricole, les dispositions traitant du chargement et du transport, les pouvoirs d'inspection et la biosécurité, la formation des inspecteurs, la délégation des pouvoirs d'inspection et la conditionnalité constituent les principaux éléments pour lesquels des représentations ont été effectuées.

### Le maintien de l'exception agricole

Les ÉVQ considèrent favorablement le maintien du principe d'exception agricole dans le projet de loi.

L'article 7 de la nouvelle Loi préciserait que, malgré les articles 5 et 6 portant sur les obligations de soins aux animaux, les activités agricoles demeureraient permises dans la mesure où elles ne constitueraient pas des pratiques ou des procédures interdites par la Loi ou les règlements et qu'elles seraient exercées selon les règles généralement reconnues. Par ailleurs, selon notre interprétation de l'article 4, un règlement municipal plus contraignant en matière de bien-être animal aurait préséance sur la Loi et il en serait de même pour les *Codes de pratiques* rendus obligatoires en vertu de l'article 63 du projet de loi.

Ce faisant, la Loi mettrait en parallèle plusieurs standards de bien-être animal à la ferme. Selon notre interprétation, les éleveurs pourraient donc avoir à composer avec :

- des règles généralement reconnues ;
- des règlements municipaux en matière de bien-être animal;
- des *Codes de pratiques*;
- tous règlements découlant du projet de loi en vertu de l'article 63;
- et les programmes de bien-être à la ferme qui seront bientôt obligatoires.

Cette multiplication de standards et d'exigences en matière de bien-être animal et salubrité à la ferme rendrait la situation bien compliquée pour nos éleveurs et contribuerait à créer un climat d'incertitude pour leurs entreprises.

Premièrement, les règles généralement reconnues réfèrent à un concept flou qui pourrait à terme poser des problèmes d'interprétation. Deuxièmement, les autorités municipales ne détiennent pas les compétences pour traiter des problématiques touchant la santé et le bien-être animal et édicter des normes en la matière.

Suite à la page 6

## Sommaire

<b>Bien-être animal</b>	<b>01-06</b>
Dépôt du mémoire à la CAPERN	
<b>Mot du président</b>	<b>02</b>
De choses et d'autres	
<b>Contingentement</b>	<b>03</b>
Programme d'aide à la relève	
<b>Salubrité et bien-être</b>	<b>04</b>
Formations sur les méthodes d'euthanasie des dindons	
<b>Marketing</b>	<b>05</b>
Le Poulet du Québec et ses vedettes	
<b>Provoqué économique</b>	<b>07 à 10</b>
<b>Grippe aviaire et migration</b>	<b>11</b>
État de la situation	
<b>Concours</b>	<b>12</b>
<b>De notre famille à la vôtre</b>	
Les Landry-Ménard, famille lauréate	
<b>AQINAC</b>	<b>13</b>
10 <sup>e</sup> édition du <i>Rendez-vous avicole</i>	
<b>Babillard</b>	<b>14</b>
Bilan des portes ouvertes 2015	

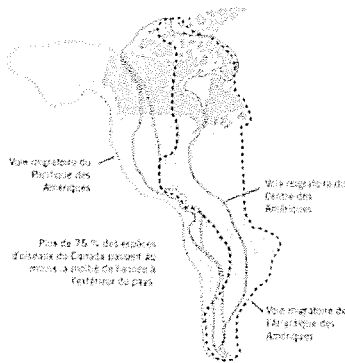
# Grippe aviaire et migration automnale I

## État de la situation

Au printemps 2015, la souche hautement pathogène d'influenza aviaire H5N2 a affecté plus de 200 troupeaux dans les États du Midwest américain menant à l'euthanasie de plus de 48 millions de volailles. Cette éclosion a eu un impact important sur le marché des œufs de consommation et les impacts sur le marché du dindon devraient se faire sentir principalement cet automne. Durant la même période, trois troupeaux de dindons en Ontario ont aussi été infectés par la même souche du virus et euthanasiés afin d'éradiquer la maladie. Le virus d'influenza aviaire est très contagieux, il peut affecter les troupeaux de volailles de toutes espèces et de tous âges et causer des taux de mortalité très élevés.

Les ÉVQ souhaitent rappeler à tous les éleveurs de volailles du Québec que le risque de contamination de leur troupeau par l'influenza aviaire est non seulement réel mais accru depuis les éclosions du printemps aux États-Unis et en Ontario et doit être pris au sérieux. Plusieurs espèces d'oiseaux sauvages qui migrent chaque printemps et chaque automne

sont porteuses de diverses souches d'influenza aviaire. Au printemps 2015, sur les voies migratoires du Pacifique et du Centre de l'Amérique du Nord (voir carte) il y a eu des cas d'infection dans des fermes. Seule la voie migratoire de l'Atlantique n'a pas encore eu de cas déclaré mais cette situation pourrait changer rapidement puisque les voies migratoires se chevauchent à plusieurs endroits.



Source : D'après des données de Bird Life International

Il pourrait y avoir un risque plus grand de contamination des fermes à l'automne, car on détecte le virus de l'influenza aviaire chez plus d'oiseaux durant cette période (sans doute parce que les oiseaux nés durant l'été ont été contaminés par le virus) et aussi parce que la période de migration est généralement plus longue que celle du printemps.

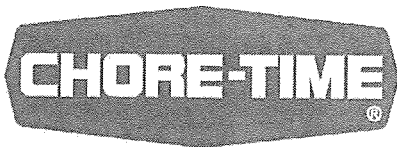
**Mesures de biosécurité à prendre**  
La meilleure prévention contre l'influenza aviaire est un programme de biosécurité, appliqué de façon rigoureuse et en tout temps!

Veillez consulter les mesures de biosécurité prescrites dans le PASAF / PSAF et dans les protocoles de biosécurité de l'ÉQCMA (carton vert) (<http://www.eqcma.ca/biosécurité/protocoles-biosécurité-courante-code-vert>).

Portez également une attention particulière aux éléments suivants :

- Informez vos employés et impliquez-les dans les mesures préventives à prendre.
- Assurez-vous de prendre toutes les mesures possibles pour éviter la proximité entre les

Suite à la page 14

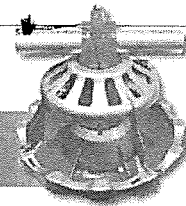


Se joindre à l'équipe Chore-Time, c'est grandir ensemble!

### LES MANGEOIRES LIBERTY® Argent

Sa grille ouverte offre un accès facile à l'alimentation pour les oiseaux de tous âges et poids.

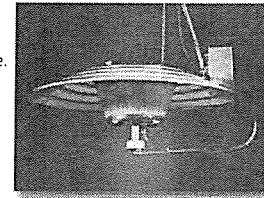
**Promotion COMBO :** Obtenez des prix plus que compétitifs sur les éleveuses CHORE-TIME à l'achat de plats d'alimentation Chore-Time! Contactez votre représentant dès maintenant pour plus de détails!



### LES COUVEUSES INFRA-ROUGE CHORE-TIME

Distribution variable et fiable

- Variable : Permet à l'oiseau de choisir la place la plus confortable.
- Fiable : Notre système de chauffage est appuyé par 80 années d'expérience.
- L'émetteur et l'auvent travaillent ensemble pour distribuer la chaleur dans une zone plus large.
- Une efficacité énergétique maximale.
- Facile à nettoyer
- L'émetteur en stainless steel est résistant à la corrosion.



NOUVELLE ADRESSE  
SAINT-HYACINTHE  
1-800-363-1003

www.jolco.ca  
SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS  
1-800-363-1767  
info@jolco.ca



Grippe aviaire et migration automnale |  
État de la situation — Suite de la page 11

- oiseaux sauvages et votre troupeau (p. ex. : base des silos et grillages aux entrées d'air).
- Verrouillez les portes des poulaillers et y minimiser les visites non essentielles.
- Changez de bottes en entrant dans les poulaillers. Cette mesure est aussi importante pour les éleveurs et leurs employés que pour les visiteurs, car des fientes d'oiseaux sauvages contaminés pourraient se retrouver dans l'environnement des bâtiments.
- Lavez/désinfectez vos mains avant et après avoir été en contact avec les oiseaux ou portez des gants.
- Nettoyez et désinfectez régulièrement les entrées de poulaillers. Votre vétérinaire pourra vous conseiller sur les désinfectants efficaces contre l'influenza aviaire.
- Évitez de circuler près des poulaillers avec des tracteurs et des équipements ayant circulé dans les champs où on peut retrouver des fientes d'oiseaux sauvages.
- Offrez aux visiteurs un stationnement situé loin des poulaillers.
- Nettoyez et désinfectez les roues du tracteur avant de le rentrer dans les poulaillers pour sortir le fumier.
- Évitez de partager machinerie et équipement avec d'autres sites de production.
- Maintenez à jour le registre des visiteurs.
- Minimisez les visites à d'autres sites de production avicole.

De plus, ayez en votre possession du matériel de biosécurité en quantité suffisante (survêtement, couvre-bottes, désinfectant, gel désinfectant pour les mains, etc.).

Surveillez attentivement la santé du troupeau, y compris les mortalités, la consommation de moulée et d'eau, le comportement anormal des oiseaux et les signes cliniques de l'influenza aviaire (ex. : gonflement de la peau sous les yeux, caroncules et crêtes enflées et congestionnées, diarrhée, hémorragie au niveau des tarses). Si vous observez un ou plusieurs des signes cliniques, avisez immédiatement votre médecin vétérinaire pour un diagnostic. L'ÉQCMA encourage fortement les éleveurs à lui déclarer tout cas positif au 1 88-VOLAILLE (1 888 652-4553).

Convention de la Poste-publications no 40916058  
Retourner toute correspondance  
ne pouvant être livrée au Canada au  
Service du marketing et des communications  
Les Éleveurs de volailles du Québec  
555, boul. Roland-Therrien, bureau 250  
Longueuil, Québec, J4H 4G1  
Courriel : evq@upa.qc.ca

## Agenda | Octobre 2015

30-2	PTP – Rencontre ministérielle, Atlanta (États-Unis) OMC – Forum public, Genève (Suisse)
1	Comité sur les approvisionnements et négociation du prix du poulet A135 et A136, Drummondville CTREV – Grand comité bien-être animal, Drummondville
1-2	Colloque de la chaire de recherche en droit sur la diversité et la sécurité alimentaire, Université Laval
2	Comité sur la réglementation de la production du dindon, Longueuil ÉVQ – Comité des éleveurs de dindon (conf. tél.)
5	UPA – Conseil d'administration de l'immeuble, Longueuil
6	CAPERN – Dépôt du mémoire des ÉVQ, Québec ÉVQ – Comité de promotion du dindon, Longueuil
7	PPC – Présentation des besoins A135 et A136
8	ÉVQ – Comité des éleveurs de dindon, Longueuil ÉVQ – Comité sur le règlement des dindons reproducteurs, Longueuil
9	AGECO – Encan dindon ÉVQ – Comité de promotion du poulet (conf. tél.)
12	Action de grâce : congé férié (bureaux fermés)
14-15	PPC – Conseil d'administration et allocation A135 et A136, Ottawa
16	ÉVQ – Conseil d'administration et adoption du pourcentage d'utilisation de la période A135, (conf. tél.) ÉVQ – Comité de promotion du dindon, Longueuil
27	UPA – Table des présidents et des secrétaires des groupes spécialisés affiliés, Longueuil
28-29	ÉVQ – Réunion des secrétaires gérants, Ottawa
29	PPC – Session de groupe des auditeurs, Ottawa

Veuillez noter que l'agenda peut être sujet à changements.

## Portes ouvertes 2015 | 12 000 visiteurs au Parc Jean-Drapeau

Pour une quatrième année, les Éleveurs de volailles du Québec ont accueilli à leur kiosque les visiteurs venus dans le cadre de la tenue de la douzième édition des *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* qui a eu lieu le 13 septembre dernier au parc Jean-Drapeau à Montréal.

Malgré une météo chancelante, quelque 12 000 visiteurs ont parcouru le site. Au kiosque du Poulet et du Dindon du Québec, ils ont pu observer les poussins et les dindonneaux dans des boîtes de type « aquarium » et tester leurs connaissances sur l'élevage du poulet et du dindon en échangeant avec des éleveurs présents au kiosque et dans l'enclos de volailles adultes.

Soulignons également la présence de la petite remorque du Dindon du Québec dans l'aire de restauration où des repas de dindon étaient offerts aux consommateurs.

L'activité a attiré au total plus de 98 000 visiteurs à Montréal et en régions. Ce succès s'explique en raison de l'intérêt grandissant des citoyens pour l'alimentation, l'achat local et la vie à la campagne.

Nous remercions **Andréane Benoît**, **Benoît Gélinas** et **Alain Lanoie** pour leur grande disponibilité et leur enthousiasme à partager leur passion du métier d'éleveurs de volailles.







Les Éleveurs de volailles  
du Québec

# Provoqué

## AGA | Conseil d'administration 2015-2016



Pierre-Luc Leblanc



François Cloutier



Lise St-Georges



Daniel Husereau



René Gêlinas



Louis-Philippe Rouleau



Stéphane Veilleux



Alain Talbot



Benoît Fontaine



Mario Bérard



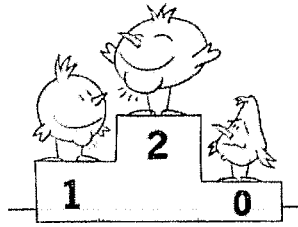
Guillaume Côté

SYNDICATS	ÉLUS
Éleveurs de volailles de la Montérégie Partie Montérégie, Saint-Jean-Valleyfield	Pierre-Luc Leblanc, président François Cloutier, 1 <sup>er</sup> vice-président
Syndicat des Éleveurs de volailles de la Rive-Nord Outaouais-Laurentides, Lanaudière, Abitibi	Lise St-Georges, présidente Daniel Husereau, 1 <sup>er</sup> vice-président
Éleveurs de volailles Mauricie-Centre-du-Québec Mauricie, Centre-du-Québec	René Gêlinas, président Louis-Philippe Rouleau, 1 <sup>er</sup> vice-président
Éleveurs de volailles de l'Est-du-Québec Québec, Beauce, Côte-du-Sud, Capitale-Nationale-Côte-Nord, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Chaudière-Appalaches, Bas-Saint-Laurent et Gaspésie	Stéphane Veilleux, président Alain Talbot, 1 <sup>er</sup> vice-président
Éleveurs de volailles des Cantons de l'Est Montérégie-Est, Montérégie - MRC 460, 470 et 550	Benoît Fontaine, président Mario Bérard, 1 <sup>er</sup> vice-président
Membre du comité des éleveurs de dindon	Guillaume Côté

## Sommaire

<b>AGA</b>	<b>01</b>
Conseil d'administration	
<b>Mot du président</b>	<b>02</b>
Retour sur l'assemblée annuelle	
<b>Contingentement</b>	<b>03</b>
Déclaration et mise en marché des dindons	
<b>Salubrité et bien-être</b>	<b>04</b>
Le Poussin Podium	
<b>Marketing</b>	<b>05</b>
Prix Cœur d'or	
<b>AGA</b>	<b>06</b>
Départ de trois administrateurs	
<b>AGA</b>	<b>07</b>
Comité exécutif 2015-2016	
<b>Contingentement</b>	<b>08</b>
Journées « ventes de poussins »	
<b>Cocktail-bénéfice</b>	<b>09</b>
Près de 20 000 \$ amassés	
<b>Provoqué économique</b>	<b>11 à 14</b>
<b>Assemblée dindon</b>	<b>15</b>
Comité des éleveurs de dindon	
<b>Assemblée dindon</b>	<b>16-17</b>
Faits saillants	
<b>AGA</b>	<b>18-20</b>
Un bilan positif	
<b>AGA</b>	<b>21</b>
Résolutions adoptées	
<b>Babillard</b>	<b>22</b>
Agenda avril-mai 2015	

# Poussin Podium | Mesurez le bien-être des poussins !

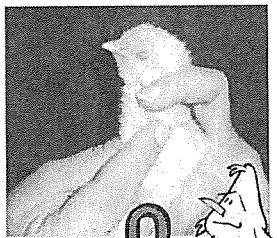


Lors de notre assemblée annuelle en avril dernier, D<sup>re</sup> Martine Boulianne est venue nous présenter le Poussin Podium qui a été développé dans le cadre du projet *Test de production à grande échelle de poulets sans antibiotiques* de la Chaire en recherche avicole de la Faculté de médecine vétérinaire. Une fiche technique plastifiée intitulée *Poussin Podium* vous a également été envoyée avec votre *Guide de mise en marché*.

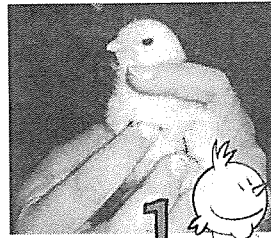
Le Poussin Podium est un modèle de démarrage attentionné qui permet de minimiser la mortalité et maximiser le poids des poussins à 7 jours d'âge. Il s'agit de fournir aux poussins un environnement optimal pour favoriser son bien-être et réduire la pression d'infection dans le poulailler. Pour mesurer le bien-être des poussins, la prise de la température cloacale et la mesure du remplissage du jabot sont des incontournables !

## 24 h après l'arrivée | Le remplissage du jabot

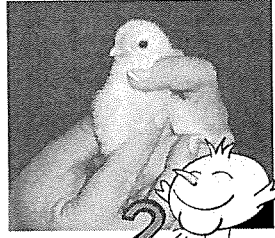
Pour vérifier si les poussins se sont alimentés la première journée, il faut évaluer le remplissage de leur jabot. En marchant parmi les poussins, ramassez-en au hasard 25 à l'aller et 25 au retour. Pour chaque poussin, donnez une cote selon les photos suivantes :



**0**  
**Complètement vide**  
(il n'y a rien ou quelques grains seulement)



**1**  
**Un peu de moulée,**  
mais pas plus que la taille d'une petite bille



**2**  
**Le jabot est plein de moulée et il est gonflé**

Lors d'un démarrage attentionné, 95 % des poussins devraient avoir de la moulée dans le jabot (1 + 2 > 95 %).

Notez les mesures dans le tableau. Cela permet de visualiser la répartition des poussins par rapport au remplissage du jabot et à la température cloacale et d'y apporter les correctifs nécessaires.

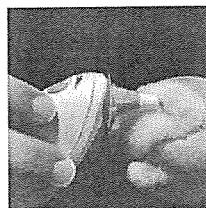
**Mesure du bien-être des poussins 24 heures suivant l'arrivée**

N°	JABOT			T° CLOACALE (°F)			N°	JABOT			T° CLOACALE (°F)		
	0	1	2	104,4	105,5	106		0	1	2	104,4	105,5	106
1							25						
2							24						
3							23						
4							22						
5							21						

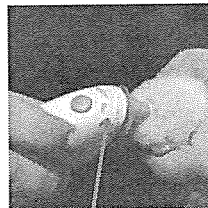
Annotations: "TROP FROID" (left), "TROP CHAUD" (right), "T° CLOACALE (°F)" (center), "T° CLOACALE (°C)" (right side of table).

## 24 h après l'arrivée | La température cloacale

La température cloacale permet de mesurer le bien-être des poussins. Elle doit se situer entre 104 et 105,4°F, sinon le chauffage doit être ajusté dans la zone de confort où les poussins ont une température cloacale en dehors de la norme.



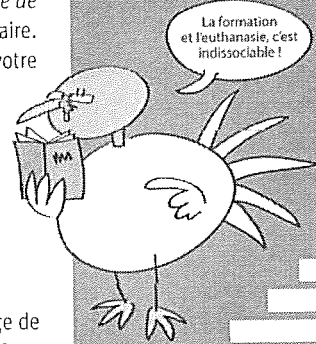
Apposez le thermomètre contre le cloaque du poussin.



La température est prise quand le voyant vert est allumé.

Suite en page 7

# Euthanasie des dindons | Bonne participation aux formations !



Les formations sur les méthodes recommandées d'euthanasie des dindons à la ferme ont été effectuées ce printemps en région et de 140 participants, on re-

trouvait les membres de la filière avicole : 2/3 des éleveurs de dindon, des employés de ferme, des représentants techniques des meuniers et couvailleurs, des représentants des abattoirs et des transporteurs de volailles.

Une dernière formation sera donnée gratuitement cet automne afin de former 100 % des éleveurs de dindon. Nous vous informons de la date et du lieu dans un prochain *Provoqué*.

La formation sur la dislocation cervicale et sur le pistolet à cheville percutante permet aux éleveurs d'apprendre à utiliser ces deux méthodes recommandées d'euthanasie ainsi que les techniques d'immobilisation de l'animal. Des notions de physiologie et de récentes recherches à l'Université de Guelph permettent de comprendre que ces deux méthodes recommandées respectent le bien-être de l'animal, car elles causent une perte de conscience et une mort rapides.

Cette formation a été développée par le D<sup>r</sup> Ghislain Hébert et Nathalie Robin, agr., en collaboration avec le comité bien-être de la filière avicole. Le développement et la tenue de ces formations ont été financés en vertu du programme *Salubrité, biosécurité, traçabilité, santé et bien-être des animaux*, conformément à l'accord Canada-Québec *Cultivons l'avenir 2*.



# AGA I

## Comité exécutif 2015-2016



Lise St-Georges, Stéphane Veilleux, Pierre-Luc Leblanc, Louis-Philippe Rouleau et Benoît Fontaine.

### Composition du comité exécutif 2015-2016

**Président :** Pierre-Luc Leblanc, Montérégie

**1<sup>er</sup> vice-président :** Louis-Philippe Rouleau, Mauricie-Centre-du-Québec

**2<sup>e</sup> vice-président :** Benoît Fontaine, Cantons de l'Est

**Membre :** Lise St-Georges, Rive-Nord

**Membre :** Stéphane Veilleux, Est-du-Québec

Félicitations aux élus! 🐾

*Poussin Podium | Mesurez le bien-être des poussins! (Suite de la page 4)*

### Autres conseils pratiques

De plus, la fiche technique détaille les éléments essentiels à la préparation du poulailler avant l'arrivée des poussins : préchauffage et mesure de la température du poulailler et de la litière, distribution de la moulée et de l'eau, etc. Pour la journée de l'arrivée, vous trouverez des conseils pratiques sur la luminosité, le confort thermique des poussins et l'importance de les stimuler à aller vers les mangeoires et les abreuvoirs. Pour ce faire, au moins trois visites au courant de leur première journée sont requises afin de marcher parmi les poussins pour les observer et les stimuler à trouver la moulée et l'eau.

Après la période de démarrage attentionnée, ne relâchez pas votre attention! Il est primordial de mesurer quotidiennement l'humidité de l'air (< 70 %) et d'ajuster la ventilation et le chauffage afin de garder la litière et les poulets au sec. Avec un démarrage attentionné et une régie optimale de la qualité de l'air et de la litière tout au long de l'élevage, le bien-être, la santé et les performances zootechniques seront au rendez-vous!

Cette technique de démarrage attentionné sera également validée chez le dindon au courant de l'année.

Cette fiche technique a été développée en collaboration avec le CRIPA et le comité bien-être de la filière avicole et financée en vertu du programme *Salubrité, biosécurité, traçabilité, santé et bien-être des animaux*, conformément à l'accord Canada-Québec *Cultivons l'avenir 2*. 🐾

**Ne relâchez pas votre attention! Chaque poulailler, chaque lot est unique et nécessitera des ajustements.**

## La grippe aviaire est à nos portes

### Appliquez vos mesures de biosécurité rigoureusement

La grippe aviaire est transportée par les oiseaux migrateurs. En côtoyant les environs des fermes, des fientes infectées par la grippe aviaire peuvent se retrouver autour des poulaillers et dans les champs. Si les mesures de biosécurité ne sont pas suivies rigoureusement, les gens et les équipements peuvent transporter la maladie à l'intérieur des poulaillers. Cette maladie est hautement contagieuse et cause une mortalité en élevage très élevée.

### Mesures de biosécurité du PASAF / PSAF :

- Changez de bottes en entrant dans les poulaillers
- Nettoyez la base des silos pour ne pas attirer les oiseaux sauvages
- Verrouillez la porte des poulaillers
- Minimisez les visites non essentielles aux poulaillers

### Et plus :

- Évitez de rapporter près des poulaillers des tracteurs et des équipements ayant circulé dans les champs (fientes d'oiseaux migrateurs)
- Nettoyez et désinfectez les roues du tracteur avant de le rentrer dans le poulailler pour sortir le fumier
- Désinfectez les entrées de poulailler, votre vétérinaire peut vous conseiller un désinfectant efficace contre la grippe aviaire (ex : Virkon)
- Ne laissez pas passer des chasseurs d'oiseaux migrateurs sur vos sites

### État de la situation

**États-Unis :** depuis décembre 2014, la maladie est présente dans 14 États américains et 129 élevages commerciaux de volailles ont été infectés. Des 129 élevages infectés, 104 sont des élevages de dindons, ce qui démontre que le dindon est plus sensible à la grippe aviaire. Il ne faut pas oublier que le poulet est aussi une espèce sensible. Près de 30 millions d'oiseaux ont été infectés au 10 mai 2015.

**Ontario :** depuis le 5 avril, l'ACIA a confirmé 3 cas de grippe aviaire (2 fermes de dindons, 1 ferme de poulets de reproduction). Une zone de contrôle de 10 km a été définie par l'ACIA autour des fermes infectées. Tous les mouvements d'animaux, de produits et d'équipements en rapport avec les fermes en quarantaine de ces zones doivent obtenir un permis de l'ACIA pour pouvoir quitter une zone de contrôle.

Dans les deux pays, le principal vecteur de transmission du virus semble être les oiseaux migrateurs qui peuvent être porteurs du virus sans démontrer les signes de la maladie.

### Soyez vigilants !

Le virus de la grippe aviaire est contagieux et il peut causer une augmentation subite de la mortalité, de la diarrhée et un gonflement de la caroncule et de la peau sous les yeux. Il se transmet par contact direct avec des fientes d'oiseaux infectés qui peuvent être transportées par les bottes, les roues de tracteur, etc.

Pour plus d'information sur les mesures de biosécurité, veuillez lire les protocoles de biosécurité plastifiés de l'ÉQCM (cartons verts) aussi accessibles au lien Internet suivant :

<http://www.eqcma.ca/biosécurité/protocoles-biosécurité-courante-code-vert>

### Surveillance et déclaration

Si vous observez des signes cliniques de la grippe aviaire, avisez immédiatement votre vétérinaire pour un diagnostic. Veuillez aviser l'ÉQCM de tout cas positif au 1-88-VOLAILE (1-888-652-4553). 🐾





Les Éleveurs de volailles  
du Québec

# Provoqué

## Décès d'un ancien président des ÉVQ | Laurent Mercier père nous a quittés



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de M. Laurent Mercier père survenu le 30 décembre dernier. M. Mercier était âgé de 86 ans.

M. Mercier s'est impliqué dans le syndicalisme agricole durant 20 années. En 1969, il a été élu président du conseil d'administration du syndicat régional de Lanaudière. M. Mercier a été membre fondateur de la Fédération des producteurs de volailles du Québec et en fut le président de 1976 à 1989. Il a également été membre du conseil exécutif de l'UPA de 1978 à 1981. M. Mercier a aussi été président de l'Office canadien de commercialisation du poulet de 1989 à 1991 et vice-président du Conseil national des produits à la ferme de 1992 à 1997. M. Mercier a été admis en 2001 au Temple de la renommée de l'agriculture du Québec.

Les dirigeants et le personnel des ÉVQ qui ont côtoyé M. Mercier au fil des ans se souviendront de tout le travail qu'il a accompli au sein de l'organisation. M. Mercier aura contribué de façon remarquable au développement des Éleveurs de volailles du Québec et à l'essor de l'aviiculture québécoise.

Nos plus sincères condoléances à son épouse Cécile, à ses enfants feu Claude, Martine, Richard, Nathalie, Laurent et Jean-François, à ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ainsi qu'aux autres parents et amis.

### Un dernier hommage

M<sup>e</sup> Pierre Brosseau, avocat qui a offert ses services à la Fédération pendant près de 40 ans, a rendu un dernier hommage à M. Mercier lors des funérailles qui ont eu lieu le 3 janvier dernier. Nous publions en pages 12 et 13 son texte.

## CA et CE | Récentes nominations

Des changements sont survenus le 7 janvier dernier dans la composition du conseil d'administration et du comité exécutif des ÉVQ.

M. Martin Dion, nouveau premier vice-président des Éleveurs de volailles des Cantons de l'Est, siège au conseil d'administration des ÉVQ à la suite du départ de M. Martin Lemieux.

M. Benoît Fontaine, nouveau président des Éleveurs de volailles des Cantons de l'Est, qui siège déjà au conseil d'administration des ÉVQ, a été élu membre au comité exécutif des ÉVQ.

M. Louis-Philippe Rouleau, premier vice-président des Éleveurs de volailles de Mauricie-Centre-du-Québec, a été élu deuxième vice-président du conseil d'administration des ÉVQ.

## Sommaire

**Décès** 01

Laurent Mercier père

**Mot du président** 02

2015, dans la foulée de 2014

**Contingentement** 03

Productions sans  
détenir de quota

**Salubrité et bien-être** 04

Dates de formation sur  
l'euthanasie des dindons

**Marketing** 05

Dindon au menu  
à la Cage aux Sports

**Partenariat transpacifique** 06

Mise à jour  
sur les négociations

**Provoqué économique** 07 à 10

**ÉQCMA** 11

État de la situation

**Décès** 12-13

Hommage  
à Laurent Mercier père

**Babillard** 14

Détails sur les assemblées  
annuelles 2015

# ÉQCMA | État de la situation et embauche d'une consultante

## É Deuxième cas de MG en Montérégie Est

Le 1<sup>er</sup> octobre dernier, l'ÉQCMA vous informait d'un cas de mycoplasme à *Mycoplasma gallisepticum* (MG) à Sainte-Hélène-de-Bagot. Après chauffage du fumier, lavage, désinfection et fumigation des bâtiments, de nouveaux lots d'oiseaux ont été introduits sur le site et la situation est revenue à la normale. **La biosécurité rehaussée est maintenant levée sur ce site.**

## Cas de LTI de St-Paul d'Abbotsford (deuxième cas à St-Paul en 2014)

Les 4 et 18 décembre dernier, l'ÉQCMA émettait un communiqué aux producteurs et intervenants pour les informer d'un cas de laryngotachéite infectieuse (LTI) dans un troupeau de volailles à Saint-Paul d'Abbotsford en Montérégie. La maladie s'était propagée dans deux bâtiments. Depuis, les bâtiments ont été vidés puis lavés et désinfectés. **La situation est revenue à la normale donc la biosécurité rehaussée est levée sur cette ferme.**

## Cas de LTI dans Lanaudière

Le 30 août dernier, l'ÉQCMA vous informait d'un cas de LTI dans un troupeau de volaille dans la zone géographique comprenant Sainte-Élisabeth et Saint-Norbert. Après les mesures de biosécurité d'usage, les deux cycles de vaccination ont été complétés dans tous les bâtiments. **La biosécurité rehaussée est donc aussi levée sur cette ferme.**

En conclusion, la levée de la biosécurité aux trois sites ci-dessus, en accord avec les médecins vétérinaires concernés, met donc fin au déploiement du plan d'intervention de l'ÉQCMA sur les cinq fermes qui avaient été infectées par la LTI ou MG entre août et décembre 2014. Il n'y a plus aucun cas sous surveillance à cet égard.

## D<sup>re</sup> Nadia Bergeron, nouvelle consultante

D<sup>re</sup> Nadia Bergeron, médecin vétérinaire, a été embauchée à titre de consultante pour l'ÉQCMA et l'ÉQSP (Équipe québécoise de santé porcine). Elle est en poste depuis le 12 janvier dernier. D<sup>re</sup> Bergeron a gradué en médecine vétérinaire de l'Université de Mon-



D<sup>re</sup> Nadia Bergeron, médecin vétérinaire

tréal en 1996 puis a obtenu sa maîtrise et son doctorat de la même institution en 2000 et 2009 respectivement.

Au cours des dix dernières années, l'expérience de travail du D<sup>re</sup> Bergeron a surtout été dans le secteur porcin dont la majeure partie avec la Chaire de recherche en salubrité des viandes (CRSV) de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. Son implication a été principalement sur le programme Assurance qualité canadienne, le programme de surveillance et de contrôle des salmonelles de même que comme adjointe technique au fonctionnement de la CRSV. 🦅

**LE CONFORT  
DE VOS POULETS  
EST NOTRE PRIORITÉ  
DEPUIS 35 ANS!**

**copeaux.wkyling**  
RIPE EN VRAC. 450 248.7868



Les Éleveurs de volailles  
du Québec

# Provoqué

## Négociations du PTP I Bilan des rencontres d'octobre en Australie

Des représentants des GO5 nationaux et provinciaux se sont rendus en Australie le mois dernier pour assister à deux rencontres portant sur les négociations du Partenariat transpacifique (PTP) et rencontrer les principaux intervenants et représentants des gouvernements du Canada et du Québec. La première rencontre est celle avec les négociateurs principaux et les experts techniques qui s'est tenue à Canberra du 19 au 24 octobre. La seconde est la conférence ministérielle où les ministres se sont réunis à Sydney du 25 au 27 octobre.

Comparativement aux dernières rencontres du PTP, le rythme des travaux en Australie a été plus intense, probablement dû à l'insistance du président des États-Unis, Barack Obama, de faire une annonce positive quant à l'avancement des négociations lors du Sommet de l'APEC (Coopération économique pour l'Asie-Pacifique) les 10 et 11 novembre prochain en Chine.

### La rencontre à Canberra

Les experts et les négociateurs en chef se sont rencontrés en vue de proposer, pour certains sujets, différentes options sur lesquelles les ministres pourraient échanger lors de la conférence ministérielle. Les négociateurs en chef du Canada ont rencontré leurs homologues de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, du Vietnam, du Mexique, du Chili et du Japon.

### La conférence ministérielle à Sydney

Les neuf ministres et les représentants des pays du PTP ont participé à des plénières et tenaient des rencontres bilatérales dont l'objectif était de déterminer un « landing zone » (périmètre de négociations). De l'avis des ministres, les négociations ont progressé, mais il reste beaucoup de travail à faire pour en arriver à un accord. Les principaux sujets traités par les négociateurs en chef et les ministres étaient la propriété intellectuelle, les entreprises appartenant à l'État, les règles d'origine, l'investissement, les services financiers, les questions d'ordre juridique et l'accès au marché. Pour ce qui est de l'accès au marché, la plupart des discussions étaient bilatérales. C'est ainsi que la plupart des partenaires du Partenariat transpacifique attendent toujours le résultat du dialogue États-Unis-Japon. Le Japon et les États-Unis progressent, mais lentement.

Les négociateurs canadiens ont affirmé que, pour le moment, leur mandat concernant les produits sous gestion de l'offre est de ne pas accepter de réduction tarifaire et de ne pas céder à aucune augmentation des contingents tarifaires.

Cette rencontre ministérielle est la troisième en 2014, les deux précédentes ayant eu lieu à Singapour en février et mai. Ont pris part à cette rencontre les représentants des délégations du GO5 suivants :

- Wally Smith, président, Les Producteurs laitiers du Canada
- Dave Janzen, président, Les Producteurs de poulet du Canada
- Yves Leduc, Les Producteurs laitiers du Canada
- Yves Ruel, Les Producteurs de poulet du Canada
- Judi Bundrock, Les Producteurs d'œufs du Canada
- Charles Akande, représentant permanent du GO5 à Genève
- Gyslain Loyer, président, Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation du Québec
- Marie-Ève Bourdeau, Union des producteurs agricoles du Québec

### Prochaines étapes

Certaines équipes techniques (propriété intellectuelle, entreprises commerciales d'État et règles d'origine) et négociateurs en chef poursuivront les échanges à la lumière des discussions des ministres. Les ministres du PTP devraient se rencontrer de nouveau en marge du Sommet de l'APEC des 10 et 11 novembre. 🍀

## Sommaire

**Négociations du PTP** 01  
Bilan des rencontres

**Mot du président** 02  
Quand souveraineté alimentaire  
rime avec gestion de l'offre

**Contingentement** 03  
Demandes d'approvisionnement  
exceptionnels

**Salubrité et bien-être** 04  
Transport en hiver

**Marketing** 05  
Retour en force pour  
Alexis Le Gourmand

**Salubrité et bien-être** 06  
Bilan des cas de LTI et de MG

**Provoqué économique** 07 à 10

**Salubrité et bien-être** 11  
Recommandations pour les  
mangeoires

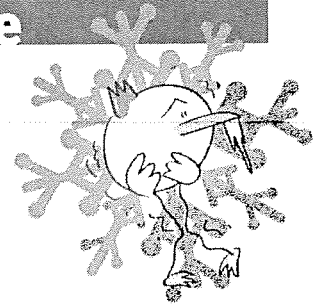
**Volaille de réforme** 12  
Nouveau programme américain

**Programme d'étiquetage** 13  
Des modifications  
insuffisantes des États-Unis

**Babillard** 14  
Agenda novembre 2014

# Salubrité et bien-être animal à la ferme

## Transport en hiver | Vive les oiseaux au sec !



Des volailles au sec supportent beaucoup mieux le transport par température froide, d'où l'importance de bien ventiler l'humidité de l'air et de la litière tout au long de l'élevage. De plus, il est primordial d'abaisser graduellement la température du poulailler à 13°C (55°F) 4 h avant le chargement pour éviter la condensation dans la remorque. Voici les recommandations du comité bien-être de la filière avicole\* qui veille au bien-être des volailles de la ferme à l'abattoir.

### Garder la litière et les volailles au sec

- Je vérifie quotidiennement l'humidité dans le poulailler.
- Je ventile suffisamment pour que l'humidité soit <70 % et qu'il n'y ait pas d'odeur d'ammoniac, ce qui peut impliquer que je chauffe davantage pour atteindre la température recommandée en fonction de l'âge des oiseaux.
- J'adapte la ventilation à la densité d'élevage en tout temps (conditions extrêmes de froid).
- J'ajuste la pression statique (vaccum) pour qu'elle soit adéquate afin de bien contrôler l'humidité. Je consulte mon représentant technique à ce sujet.
- J'ajoute de la nouvelle litière de bois si la litière est humide.
- Je remplace la litière mouillée par de la nouvelle litière de bois s'il y a un dégât d'eau.
- Je répare les tétines qui fuient et j'ajuste la hauteur des abreuvoirs à la taille des oiseaux.

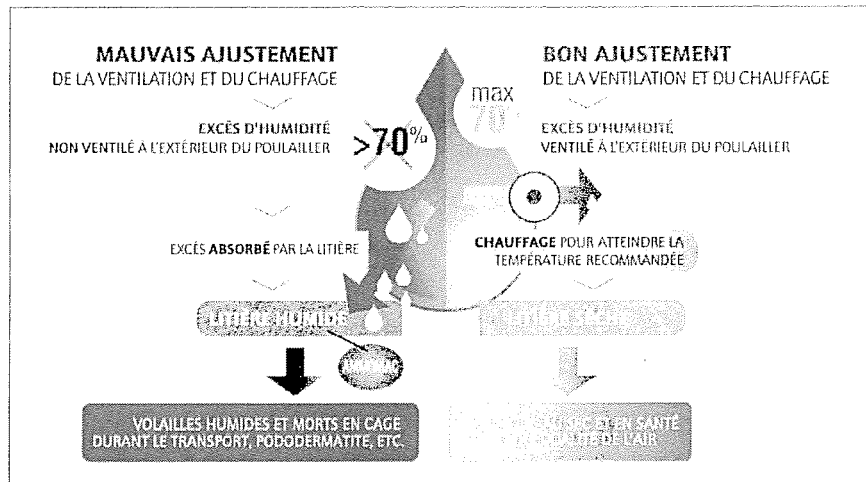
### Réduire la condensation dans les remorques

- J'abaisse graduellement la température 4 heures avant le chargement pour atteindre 13 °C (55 °F) au début du chargement.
- Je prévois un interrupteur à chaque ventilateur, surtout si la remorque est du côté des ventilateurs, afin de pouvoir les fermer momentanément lors du chargement. Je discute avec le chef d'équipe des attrapeurs de la gestion des ventilateurs pendant le chargement.
- J'arrête le chargement si la pluie est forte ou si la neige est mouillante et je demande d'éloigner le camion du poulailler.
- Je déneige et déglace le chemin de ferme et la zone de chargement.

L'ensemble de ces conditions gagnantes contribuera à optimiser l'efficacité du chargement et du transport et ainsi à améliorer les performances des volailles à l'abattage.

Dès la réception, veuillez afficher dans l'entrée d'un poulailler les deux fiches techniques plastifiées intitulées *Prêt pour l'embarquement...* et *En toute saison !* ou conservez-les dans votre manuel PSA ou PST pour vous y référer (ex. : formation des nouveaux employés ou formation continue de vos employés actuels). Ces fiches sont aussi disponibles sur le site [www.volaillesduquebec.qc.ca](http://www.volaillesduquebec.qc.ca), section *Élevage*, onglet *Bien-être animal*.

### Humidité



Cette initiative du comité bien-être de la filière avicole a bénéficié du soutien financier du MAPAQ et du gouvernement fédéral via le programme *Cultivons l'avenir 2*.

Pour plus d'information, veuillez contacter M<sup>me</sup> Nathalie Robin, agr. au 450 679-0540, poste 8597 ou par courriel à l'adresse [nrobin@upa.qc.ca](mailto:nrobin@upa.qc.ca).

\*Les membres du comité bien-être de la filière avicole sont : l'AAQINAC, les Couvoiriers du Québec, l'Association des abattoirs avicoles du Québec, des représentants des transporteurs et des attrapeurs de volailles et les ÉVQ.

### Recherche | Une meilleure digestion pour les poulets

Le gouvernement du Canada a annoncé le 15 octobre dernier les 12 premiers projets qui obtiendront un financement dans le cadre du nouveau Programme de partenariats pour les applications de la génomique (PPAG) de Génome Canada. L'un de ces projets provient du Québec et portera sur le développement d'enzymes pour les porcs et les poulets. Ce projet sera piloté par le chercheur Adrian Tsang de l'Université Concordia en collaboration avec Elanco Animal Health et visera à développer et à commercialiser de nouvelles enzymes pour les porcs et la volaille afin d'améliorer la digestion des aliments pour animaux. En effet, ces animaux ne digèrent que 75 à 80 % du grain, car ils ne possèdent pas les enzymes nécessaires pour le digérer complètement. Selon le chercheur Tsang, « il y a encore beaucoup d'énergie à tirer de ce qui n'est pas digéré ».

Un budget de 6 M \$ a été alloué au projet, soit 1 M \$ du Québec, deux millions du fédéral et trois millions d'Elanco Animal Health. Le projet a débuté le 1<sup>er</sup> octobre dernier et prendra fin le 30 septembre 2017.





Les Éleveurs de volailles  
du Québec

# Provoqué

## Décision du CPAC | Rejet des plaintes du CCTOV, FPPAC et RC

Dans une décision rendue le 30 septembre dernier, le Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC) a rejeté les plaintes déposées par le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV), l'Association des surtransformateurs de volailles du Canada (FPPAC) et Restaurants Canada (RC) à propos de l'allocation de contingents de poulet des PPC pour la période A-127, qui a été établie à 4,25 % au-dessus de la base ajustée nationale. La période A-127 va du 2 novembre au 27 décembre 2014.

Dans leurs représentations, les plaignants ont soulevé que le niveau de l'allocation établie excédera les besoins du marché et qu'il entraînera les prix de gros à la baisse en 2015. Ils ont fait valoir que cette période est normalement caractérisée par des pourcentages d'allocation beaucoup plus faibles et que l'allocation mettait à risque la stabilité du marché du poulet.

Les Producteurs de poulet du Canada, les Éleveurs de volailles du Québec et les Chicken Farmers of Ontario ont demandé à être entendus par le CPAC. Lors de leur présentation le 3 septembre dernier, les ÉVQ ont fait la démonstration que l'allocation avait été établie sur la base des besoins du marché et que des conditions de marché exceptionnelles justifiaient une telle allocation. Or, les conditions de marché demeuraient exceptionnelles au moment d'écrire ces lignes et les perspectives sont excellentes.

Le rapport final du comité d'examen de la plainte sera bientôt disponible sur le site Web du Conseil des produits agricoles du Canada. 🐔

## Des conditions de marché exceptionnelles

2014 ne sera pas l'année du cheval, comme le prédit l'horoscope chinois, mais bien celle du poulet, avec des hausses des ventes au détail de 3,5 % en volume et de 5,7 % en valeur.<sup>1</sup> Les perspectives de production aux États-Unis à la baisse pour le bœuf et stables pour le porc pour le premier trimestre de 2015, comparativement au trimestre correspondant en 2014, feront en sorte de maintenir les prix élevés par rapport aux moyennes historiques et ne devraient pas permettre aux viandes concurrentes de récupérer les parts de marchés cédées à court terme.

Le prix de gros et la marge des transformateurs sont en hausse de 5 % et 29 % respectivement par rapport à septembre dernier, ce qui n'empêche pas que le poulet demeure très compétitif par rapport au porc et au bœuf sur le marché du détail.

Les inventaires en déclin, qui se situent actuellement en dessous de la fourchette cible des PPC, témoignent également de la robustesse de la demande de poulet.

Avec les excellentes perspectives de récolte aux États-Unis, il est prévisible qu'une baisse du coût des aliments pour bétail entraînera une baisse du prix vif du poulet vivant d'ici la fin de l'année, ce qui contribuera au maintien de la position concurrentielle du poulet sur le marché.

La seule ombre au tableau provient du retard de l'entrée des importations sous contingents tarifaires en raison, notamment, des prix élevés ayant cours sur le marché américain actuellement. 🐔

<sup>1</sup> Source ACNielsen, ventes au détail au cours des 52 dernières semaines se terminant le 23 août 2014 comparativement à la même période de l'année précédente.

## Sommaire

<b>Décision du CPAC</b> Rejet des plaintes	01
<b>Mot du président</b> Une mise au point	02
<b>Contingentement</b> Demandes d'approvisionnements exceptionnels	03
<b>Salubrité et bien-être</b> Trois fiches techniques	04
<b>Marketing</b> La Zeste Mobile : un franc succès	05
<b>Salubrité et bien-être</b> Le Canada investit 2 M \$	06
<b>Provoqué économique</b>	07 à 10
<b>Campagne d'indon</b> Achetez-en un, donnez-en un	11
<b>Portes ouvertes 2014</b> 38 000 visiteurs au Parc Jean-Drapeau	12
<b>AQINAC</b> 9 <sup>e</sup> édition du Rendez-vous avicole	13
<b>Babillard</b> Agenda octobre 2014	14



## Bien-être des volailles | Trois fiches techniques

Afin de veiller à l'amélioration continue du bien-être et de la santé des volailles de la ferme à l'abattoir, les membres du comité bien-être de la filière avicole\* sont fiers de vous présenter trois fiches techniques que vous recevrez par la poste. Deux de ces fiches portent sur les conditions gagnantes en vue d'un chargement et d'un transport efficaces des volailles en toutes saisons et la troisième fiche présente des recommandations pour la construction ou la rénovation d'un poulailler de poulets.

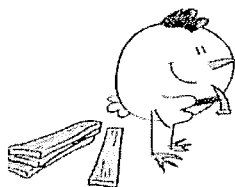
Veillez lire attentivement ces fiches techniques et assurez-vous de les rendre accessibles à vos employés. Pourquoi ne pas vous en servir pour former vos nouveaux employés ou faire de la formation continue avec ceux qui travaillent actuellement sur votre ferme ?

### Fiche Prêt pour l'embarquement...

Cette fiche vous aidera à optimiser les conditions d'élevage dans le poulailler, à planifier les étapes juste avant et pendant le chargement ainsi qu'à prévoir des passerelles, une zone de chargement et un chemin de ferme sécuritaire pour les travailleurs.

### Fiche Pour la santé et le bien-être des volailles en toutes saisons !

Cette fiche résume l'importance de garder la litière et les oiseaux au sec tout au long de l'élevage afin d'optimiser la santé de leurs pattes et les conditions de chargement et de transport. Vous y trouverez aussi des recommandations pour des chargements par températures extrêmes (chaude et froide).



### Fiche Construire ou rénover un poulailler de poulets

Cette fiche vous fournit des recommandations pour bien planifier vos projets en tenant compte des améliorations qui ont un impact sur l'efficacité du chargement, ce qui optimise le bien-être et les performances des poulets. Vous y trouverez des spécifications pour les portes et les passerelles de chargement et des recommandations pour l'éclairage, la zone de chargement et les chemins de ferme pour la circulation sécuritaire des camions.

### À afficher ou conserver

Veillez afficher les deux fiches techniques sur le chargement dans l'entrée d'un de vos poulaillers ou conservez-les dans votre manuel PSA ou PST\*\*. Ces fiches sont disponibles sur le site [www.volaillesduquebec.qc.ca](http://www.volaillesduquebec.qc.ca) et sur le site des programmes à la ferme.

Pour plus d'information, veuillez contacter M<sup>me</sup> Nathalie Robin, agr. au 450 679-0540, poste 8597 ou par courriel à l'adresse [nrobin@upa.qc.ca](mailto:nrobin@upa.qc.ca).

Cette initiative a bénéficié du soutien financier du MAPAQ et du gouvernement fédéral via le programme *Cultivons l'avenir 2*.

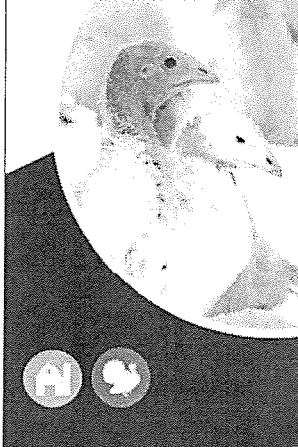
Grâce au comité bien-être, la concertation de toute la filière avicole permet de veiller à la santé et au bien-être des volailles en développant des outils de formation pratiques qui répondent aux besoins clairement identifiés dans les maillons de la filière. 🐔

\*Les membres du comité bien-être de la filière avicole sont : l'AQINAC, les Couvoiriers du Québec, l'Association des abattoirs avicoles du Québec, des représentants des transporteurs et des attrapeurs de volailles et les ÉVQ.

\*\* Programme de soins aux animaux et Programme de soin des troupeaux

## Notre responsabilité, Notre engagement

Guide des programmes de salubrité des aliments à la ferme et de soin des troupeaux des Éleveurs de dindon du Canada



## Dépliant des ÉDC | Notre responsabilité, Notre engagement envers le PSAF / PST

Conçu pour les éleveurs et le grand public, ce dépliant explique les objectifs et les exigences de régie d'élevage contenus dans le *Programme de salubrité des aliments à la ferme* (PSAF) et le *Programme de soin des troupeaux* (PST). Ce dépliant décrit également le processus des audits annuels et le système de gestion des programmes par les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC), les ÉVQ et les éleveurs.

### PSAF – Salubrité

Les objectifs du PSAF sont, notamment, d'élever des oiseaux en santé en minimisant le risque de maladie entre les fermes, de s'assurer que les dindons commercialisés soient exempts de résidus de médicaments et de veiller à la formation continue des éleveurs et des employés.

Pour ce faire, les exigences du PSAF couvrent des éléments de régie d'élevage qui ont un impact sur la biosécurité et la salubrité des aliments tels le protocole de biosécurité pour

l'accès au site et au(x) poulailler(s), les procédures de nettoyage et désinfection des poulaillers et des équipements, la qualité de l'eau, la gestion des produits de santé, la formation du personnel, etc.

### PST – Bien-être

Le PST a pour objectifs de sensibiliser les éleveurs aux bonnes pratiques de soins et de manipulation des dindons reconnues dans le *Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des animaux de ferme – Poulets, dindons et reproducteurs du couvoir à l'abattage*.

Les exigences du PST respectent les pratiques d'élevage qui assurent le bien-être des dindons : le maintien de la qualité de l'air (ex. : humidité, température) et de la litière, la densité d'élevage, l'éclairage, l'accès à volonté à l'eau et à un aliment respectant ses besoins nutritionnels, les systèmes et les procédures d'urgence, les procédures de chargement, etc.

Suite à la page 6

Les Éleveurs de volailles  
du Québec

# Provoqué

## Plaintes de l'industrie | Allocation des PPC A-127

Le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV), l'Association des surtransformateurs de volailles du Canada (FPPAC) et Restaurants Canada (RC) ont déposé des plaintes les 5 et 6 août dernier à propos de l'allocation de contingents de poulet des PPC pour la période A-127 établie à 4,25 % au-dessus de la base ajustée nationale. Ces plaintes ont été acheminées au Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC) et un processus de traitement des plaintes est actuellement enclenché.

Les Éleveurs de volailles du Québec (ÉVQ) ont participé à une rencontre avec le comité d'examen du CPAC dans le cadre du processus de traitement de ces plaintes pour faire valoir leur position.

Contrairement à ce que laissent entendre les plaintes déposées, **la détermination de l'allocation a été établie afin de répondre aux besoins du marché canadien** sur la base de faits économiques et de projections rigoureuses.

Selon le modèle de prévision des ÉVQ, avec une croissance de 4,25 % au-dessus de la base canadienne, la hausse de la production domestique par rapport à l'an dernier serait de 2,8 %. La consommation domestique serait alors en hausse de 2,4 % par rapport à l'an dernier et la consommation de poulet *per capita* en augmentation de 1,3 %.

Dans leur plainte, le CCTOV et FPPAC font valoir que des conditions similaires de marché à celles qui prévalent actuellement étaient observées en 2013. À notre avis, **la situation de marché qui prévalait alors n'est pas comparable à celle de 2014** et les indicateurs économiques témoignent actuellement de **conditions de marché exceptionnelles**.

Selon les estimations des PPC, la consommation domestique au Canada est en hausse de 4,8 % par rapport à l'an dernier, pour la période s'échelonnant de janvier à juin.

Par ailleurs, le prix de gros est en hausse de façon plus substantielle et soutenue qu'en 2013. Plus précisément, depuis le début de l'année 2014, le prix de gros a augmenté de 16 %. À titre comparatif, en termes relatifs, le prix aux producteurs a été en faible hausse depuis le début de l'année.

Le poulet se positionne aussi avantageusement dans le marché des viandes au détail. Le prix de détail pour le bœuf a augmenté de façon substantielle (11 %) depuis janvier 2014. Du côté du porc, une hausse du prix de détail est également observée (14 %). Pour la même période, le prix du poulet au détail aurait augmenté de 1 % sur le marché canadien.

Suite à la page 4



## Sommaire

<b>PPC</b>	
Allocation A-127	01
<b>Mot du président</b>	
Les ÉVQ veillent au grain	02
<b>Contingentement</b>	
Documents par courriel	03
<b>Salubrité et bien-être</b>	
Affichez vos pancartes	04
<b>Marketing</b>	
Campagne <i>De notre famille à la vôtre</i>	05
<b>Bien-être animal</b>	
Création d'un poste chez Maple Leaf	06
<b>Provoqué économique 07 à 10</b>	
<b>Santé et bien-être animal</b>	
Deux projets subventionnés	11
<b>Éleveur de spécialité</b>	
Les Viandes Biologiques de Charlevoix	12-13
<b>Babillard</b>	
Agenda septembre 2014	14





# Santé et bien-être animal I

## Deux nouveaux projets en cours

Les ÉVQ ont obtenu une subvention des gouvernements du Canada et du Québec pour la réalisation de deux projets portant sur la santé et le bien-être des animaux. Ces projets s'intitulent : *Développement de matériel de sensibilisation et d'outils sur les méthodes recommandées d'euthanasie à la ferme pour les éleveurs de dindon* et *Conception d'outils pour l'implantation du poulet Podium*.

Ces projets sont financés en partie en vertu de l'Axe 3 du Programme d'appui à l'implantation de systèmes de salubrité alimentaire, biosécurité, traçabilité et santé et bien-être des animaux, conformément à l'accord Canada-Québec *Cultivons l'avenir 2*.

### Développement de matériel de sensibilisation et d'outils sur les méthodes recommandées d'euthanasie à la ferme pour les éleveurs de dindon

Les préoccupations des consommateurs pour le bien-être des animaux d'élevage s'accroissent et des pratiques comme l'euthanasie peuvent être mal perçues par le public bien qu'elles soient nécessaires pour assurer le bien-être et la santé des

troupeaux de dindon. Dans le contexte où les normes en matière de bien-être animal évoluent rapidement et que de nouvelles façons de faire et des technologies font leur apparition afin d'utiliser les éleveurs, les ÉVQ ont eu l'idée de démarrer un projet qui favorisera une application efficace et sécuritaire par l'éleveur et les employés avicoles des méthodes d'euthanasie à la ferme.

### Objectifs

- Développer le contenu du matériel de sensibilisation sur les méthodes recommandées d'euthanasie pour les éleveurs de dindon en vue de leur donner des ateliers de sensibilisation et de leur remettre des outils d'information.
- Réaliser une présentation PowerPoint, deux fiches techniques et une vidéo sur les méthodes recommandées d'euthanasie à la ferme.

### Retombées

Perfectionnement des méthodes d'euthanasie des dindons à la ferme :

- par l'identification des méthodes recommandées dans la littérature scientifique et des nouvelles technologies disponibles;

- par la diffusion des méthodes recommandées auprès des éleveurs par le biais d'une formation et de la vidéo.

### Partenariat

Ce projet est réalisé par les ÉVQ en collaboration avec le Comité bien-être de la filière avicole composé des Couvoiriers du Québec, de l'AQINAC, de l'AAAQ et des représentants des transporteurs et des attrapeurs de volailles.

### Conception d'outils pour l'implantation du poulet Podium

Les méthodes et normes pour un démarrage optimal des poussins ont beaucoup évolué au cours des dernières années. Avec la multitude d'intervenants sur le terrain, les ÉVQ ont décidé de fournir à leurs éleveurs une mise à jour des bonnes pratiques de démarrage provenant d'une source d'information commune et concertée. Des outils leur permettront également de quantifier simplement et objectivement la qualité de leur protocole de démarrage.

Suite à la page 13



**LE CONFORT  
DE VOS POULETS  
EST NOTRE PRIORITÉ  
DEPUIS 35 ANS!**

**copeaux.wkyling**  
RIPE EN VRAC . 450 248.7868

## Santé et bien-être animal *Suite de la page 11*

### Objectifs

- Réviser et mettre à jour le cahier des charges du poulet *Podium* en collaboration avec la Chaire en recherche avicole de la Faculté de médecine vétérinaire et les intervenants spécialisés en régie d'élevage de la filière avicole.
- Concevoir une brochure illustrée expliquant les points essentiels à un bon démarrage des poussins et les méthodes pour mesurer objectivement la qualité du démarrage, de même que les objectifs à atteindre pour ces méthodes.
- Rendre le cahier des charges révisé et la brochure disponibles aux éleveurs par le biais du site Internet des ÉVQ pour permettre l'accès à des informations plus détaillées.

### Retombées

Optimisation des méthodes de démarrage des poussins par l'amélioration de la survie et de l'état de santé des poussins :

- par l'identification des points essentiels à un bon démarrage;
- par la détermination des outils et mesures à utiliser;
- par l'identification des objectifs à atteindre.

### Partenariat

Ce projet est réalisé par les ÉVQ en collaboration avec la Chaire en recherche avicole de la Faculté de médecine vétérinaire et les intervenants spécialisés en régie d'élevage de la filière avicole.

Surveillez les prochains numéros du *Provoqué* pour connaître l'état d'avancement de ces projets. 🐔



### Produits offerts

Aujourd'hui, plus de 400 points de vente au Québec distribuent les produits de Viandes Biologiques de Charlevoix. L'objectif du couple est de rendre accessibles leurs produits, peu importe où les clients se trouvent. Le poulet transformé provient uniquement des élevages de la ferme. Il est offert entier et en découpe dans la majorité des points de vente.

### Où se procurer les produits?

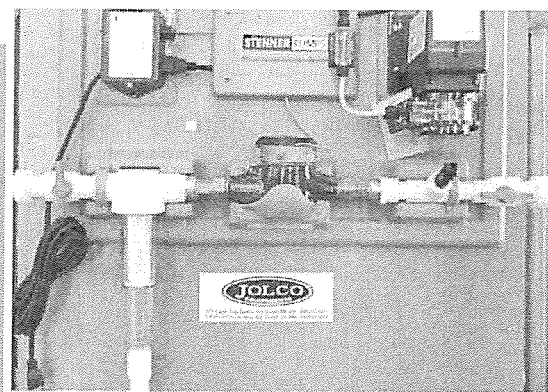
Pour la liste exhaustive des points de vente, consultez le site [www.viandesbiocharlevoix.com](http://www.viandesbiocharlevoix.com), section *Points de vente*. 🐔

## Vous vendez vos produits à la ferme ?

Si tel est le cas, profitez de notre site internet [www.lepoulet.qc.ca](http://www.lepoulet.qc.ca) pour vous faire connaître, et ce, sans aucune obligation de votre part. Nous serons heureux d'afficher vos coordonnées. Veuillez contacter M<sup>me</sup> Marylène Jutras, agente de communication aux ÉVQ, pour en savoir davantage.

Marylène Jutras : Tél. : 450 679 0540, poste 8245 | Courriel : [mjutras@upa.qc.ca](mailto:mjutras@upa.qc.ca)

STENNER PUMPS



### Système à injection proportionnel

#### Vendu préassemblé et déjà monté sur un panneau

Le système à injection proportionnel fournit un dosage proportionnel à la vitesse d'écoulement du système en fonction du volume d'eau.

- 120 V, avec un compteur d'eau en bronze de ¾".
- Montage mural pour installation rapide, supports inclus.
- Boîtier permet aux câbles de rester accessibles.
- Accommode les tuyaux de ¾" ou 1".
- Aussi disponible avec deux pompes et deux PCM.

[www.jolco.ca](http://www.jolco.ca)

ANGE-GARDIEN-DE-ROUVILLE

1 800 361.1003

SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

1 800 363.1767

[info@jolco.ca](mailto:info@jolco.ca)



174835